## **COMMUNE DE SAINT-ESTÈPHE**

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FÉVRIER 2025 À DIX-HUIT HEURES TRENTE

Élus présents: Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Marc DRUESNE, Agnès CHATARD, Nicolas MIQUAU, Romain CERVINO, Laurie LAPOULE

Élus absents, mais représentés : Martine MANDÉ procuration à Thomas LASSALE, Pierre BRAQUESSAC procuration à Marc DRUESNE

Élus absents, mais excusés : Claude GAUZARGUES, Rémi DENJEAN, Olivier MANEIRO

NUMÉRO DÉLIBÉRATION	OBJET	VOTE
01-05022025	Approbation du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2021	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
02-05022025	Rectification de la délibération n° 02-23102024 : vacation	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
03-05022025	Modification de la délibération n° 04-23102024 : paiement des heures complémentaires et supplémentaires	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
04-05022025	Logements communaux : non indexation des loyers pour l'année 2025	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
05-05022025	Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2025	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
06-05022025	Convention de mise à disposition des agents de la Police Municipale de Pauillac et de leurs équipements auprès de la commune de Saint-Estèphe	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
07-05022025	Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code des Collectivités Locales	Le Conseil Municipal a pris acte du tableau des décisions
08-05022025	Adhésion à la mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde par voie conventionnelle	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16
09-05022025	Convention de mise à disposition gratuite d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique entre la Commune de Saint-Estèphe et la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'ïle	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 16

Saint-Estèphe, le 13 feurier 2025

Le Maire, Michelle SAINTOUT

\* SAINT. ES REPHE

La secrétaire de séance, Laurie LAPOULE